



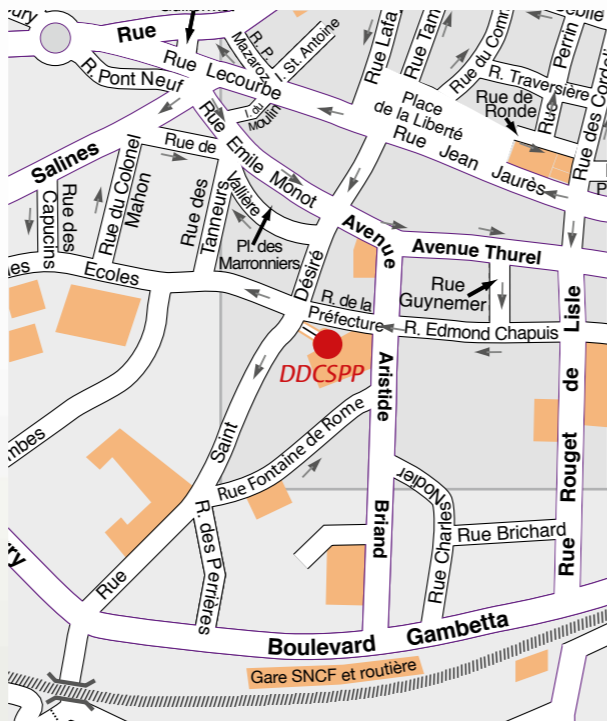
DDCSPP du Jura

8, rue de la préfecture
BP 10634
39021 Lons-le-Saunier Cedex

Tél. 03 63 55 83 00
Fax : 03 63 55 83 99
Mél : ddcsp@jura.gouv.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi :
9 h 00 - 11 h 45
13 h 45 - 16 h 30

Permanence consommateurs :
lundi : 13 h 45 - 16 h 30



Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations

*le directeur de la DDCSPP du Jura, Erick Kerourio,
le directeur-adjoint, Daniel Ramelet
et leurs équipes
vous adressent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2017*



La DDCSPP, ses actions...

Protection des consommateurs

- Elle veille à la loyauté des pratiques commerciales et à la clarté de l'information des consommateurs.
- Elle assure la sécurité des produits et des services par des actions de contrôle et des analyses.



Santé et protection animales et environnementales

- Elle organise et contrôle les mesures de prévention et de lutte contre les dangers sanitaires menaçant les animaux et, par leur biais, les humains.
- Elle veille au respect des règles de traçabilité, de bien-être et de protection de l'environnement liées aux animaux.
- Elle certifie les animaux exportés.



Sécurité sanitaire des aliments, des produits et des services

- Elle inspecte les établissements agro-alimentaires depuis les abattoirs jusqu'à la distribution et la restauration.
- Elle effectue des prélèvements pour analyses.
- Elle contrôle et certifie les denrées exportées.

Les droits des femmes et l'égalité



- La déléguée aux droits des femmes et à l'égalité anime des actions et l'information en faveur de l'égalité professionnelle, de l'égalité en droits, de l'accès au sport et à la culture.
- Elle participe à la lutte contre les violences faites aux femmes et les stéréotypes de genre.

Pratiques sportives et soutien de la vie associative

- Elle assure le contrôle des activités physiques et sportives et promeut l'accès au sport pour tous.
- Elle participe au développement et au soutien de la vie associative et anime la mission d'accueil et d'information des associations (Maia).



Prévention

- Elle contribue à la politique de la ville, à la promotion de l'égalité des chances et à la lutte contre les discriminations.



Politiques de jeunesse

- Elle promeut la qualité des accueils collectifs de mineurs par la formation des équipes et le contrôle des accueils.
- Elle participe aux politiques qui visent à l'autonomie, à l'engagement des jeunes et à leur mobilité.

Hébergement et accès aux droits

- Elle met en œuvre les politiques en faveur de l'hébergement et de l'accès au logement des personnes démunies.
- Elle participe à la protection des personnes vulnérables ou handicapées.
- Elle anime la commission d'aide sociale.

